

1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Educateur(trice) spécialisé(e)
Emploi	Educateur(trice) spécialisé(e)
Métier	Educateur(trice) spécialisé(e)
% temps	De 50% à 100% – CDI ou titulaire

2. AFFECTATION

Pôle	Direction
Structure interne (CR - Code et Libellé)	Centre de Ressources Autisme Rhône Alpes (CRA RA) CR0155
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	Equipe Mobile Autisme (EMA) au sein du CRA RA UF 2098

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

- Rattachement hiérarchique administratif : Directrice Adjointe du CRA RA et de l’EMA
- Rattachement hiérarchique fonctionnel : Directrice Médical du CRA RA et du médecin coordonnateur responsable de l’EMA

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Temps de travail : Cycle de travail de 38H20 pour un temps plein
- Amplitude horaire : de 8h30 à 18h30
- Horaires de travail : A définir selon les besoins du service. Amplitude horaire de 8h-18h en lien avec les activités et les déplacements sur les structures médico-sociales. **Présence impérative et indispensable le jeudi en journée.** Repos fixes (samedi, dimanche et jours fériés)
- Congés : 28 CA – 19 RTT pour un temps plein

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D’EXERCICE

L’EMA (Équipe Mobile Autisme) est une structure médico-sociale intégrée au Centre Ressources Autisme Rhône-Alpes (CRA RA), conformément à la circulaire du 8 mars 2005. Elle fait partie du pôle d’expertise dédié à la prise en charge des troubles du spectre de l’autisme (TSA) et des autres troubles du neurodéveloppement (TND).

Implantée au sein du CHV Le Vinatier (bâtiment 211), l’EMA s’adresse aux professionnels des structures médico-sociales du département du Rhône accompagnant des personnes de 16 ans et plus présentant un TSA. Sa mission principale est de soutenir et d’accompagner les équipes dans leurs pratiques afin de mieux comprendre les personnes avec autisme, d’adapter les accompagnements et de prévenir les comportements défis et les ruptures de parcours.

L’EMA œuvre également à la promotion de la bientraitance, à la diffusion des recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) et à la mise en réseau des acteurs, tout en luttant contre l’isolement des professionnels.

Ses interventions prennent plusieurs formes : soutien autour de situations complexes, formation et sensibilisation aux TSA, à l'évaluation et à la prise en charge de la douleur, repérage diagnostique et actions de réseau. L'équipe CRA/EMA regroupe environ 38 professionnels, représentant près de 28 équivalents temps plein.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

L'éducateur intègre une équipe pluri professionnelle. Il intervient sur les secteurs suivants :

- Loire (accompagnements éducatifs, évaluations, co-pratiques)
- Rhône (fonction de coordination EMA / réseau médico-social TSA)

7. ACTIVITES PRINCIPALES

Les activités de l'éducateur s'inscrivent en collaboration pluri professionnelle dans la complémentarité des compétences.

L'éducateur se déplacera dans les établissements médico sociaux pour accompagner les professionnels de ces structures autour des Troubles du Neuro Développement (TND) et plus particulièrement du Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) et du Trouble du Développement Intellectuel (TDI).

A. Missions du mi-temps LOIRE (évaluations – co-pratiques – sensibilisation) :

- Réalisation d'évaluations éducatives sur site.
- Recueil d'informations, observation et entretiens.
- Restitution du bilan aux professionnels de la structure médico-sociale
- Transfert de son domaine d'expertise aux différents professionnels des structures médico-sociales pour les aider à adapter la prise en charge des résidents ;
- Co-construction d'accompagnements éducatifs.
- Sensibilisation TSA.
- Rédaction de comptes rendus.

B. Missions du mi-temps RHÔNE (coordination EMA / structures médico-sociales) :

- Suivi de projets institutionnels EMA.
- Organisation de réunions techniques et éducatives
- Coordination et articulation avec les différents partenaires des structures médico-sociales ;
- Rédaction de comptes rendus relatifs aux observations / aux interventions, dans son domaine d'activité en interaction avec les différents professionnels de l'EMA
- Rédaction et mise à jour du dossier d'intervention réalisé pour la structure médico-sociale ;
- Animation d'échanges de pratiques.
- Participation aux rapports annuels EMA.

C. Missions transversales :

- Participation au recueil de l'activité et à la rédaction du rapport d'activité annuel
- Participation aux axes de progression de l'EMA ;
- Participation aux réunions institutionnelles communes du CRA-EMA.

8. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

8.1. Formation souhaitée

- Diplôme d'État d'Educateur Spécialisé exigé.
- Permis B requis

8.2. Expérience professionnelle

- Expérience **impérative** auprès de personnes avec TSA et/ou Trouble du Développement Intellectuel (TDI).
- Expérience en structure médico-sociale souhaitable.

8.3. Compétences et connaissances attendues

- Connaissances théoriques et pratiques actualisées sur le fonctionnement de la personne présentant un Trouble du Neurodéveloppement (TND) et plus particulièrement un Trouble du Spectre de l’Autisme (TSA) avec ou sans Trouble du Développement Intellectuel (TDI).
- Connaissances et expérience des outils d’évaluation psychométriques :
- Connaissances des évaluations de fonctionnement cognitif et adaptatif
- Connaissances des approches cognitivo-comportementales de l’autisme : éducation structurée, ABA, etc.
- Capacités d’adaptation pour un travail en équipe et de transmission des savoirs.

*Les compétences attendues pourront être étayées et complétées lors de formations internes à l’EMA et au CRA

8.4. Qualités professionnelles attendues

- Exerce dans le respect des recommandations de bonnes pratiques (HAS) et des approches éducatives adaptées aux personnes avec TSA
- Travaille efficacement en équipe pluri-professionnelle, auprès de publics variés, avec un fort sens de l’adaptation
- Dispose de capacités d’analyse clinique, d’élaboration et d’ouverture à des pratiques innovantes
- Assure un rôle de soutien et de transmission des connaissances auprès des équipes
- S’inscrit dans une dynamique de travail en réseau
- Rend compte de son activité et engage une démarche d’auto-évaluation et d’amélioration continue de sa pratique
- Respecte le secret professionnel ainsi que les règles et obligations de la fonction publique hospitalière
- Maîtrise de l’outil informatique.

CARTE D’IDENTITE DU DOCUMENT

Pôle Emetteur

Direction

Modifications apportées par la nouvelle version

Création

Rédaction

Mme Nicole SEON-CLAVAUD
Directrice Adjointe du CRA RA

Vérification

Mme Elise BLONDELLE
Cadre Supérieure de Santé

Validation

M. Pierre Hubert Ducharme
Coordonnateur des Soins